



Objet : Communiqué de presse – Réunion de concertation publique concernant la pollution des forages sur les communes de Pertuis et de Villelaure – Lundi 6 juillet 2026

Lundi 6 juillet à 19h30 s'est tenue une réunion de concertation publique à Pertuis visant à informer les habitants de Pertuis et de Villelaure des actualités de la pollution de forages au sud-ouest de la Pertuis en bordure de la Villelaure.

Les Maires de Pertuis et de Villelaure ainsi que le bureau d'étude Atec Hydro, l'ARS, syndicat Durance Luberon et élus municipaux pertuisiens étaient présents pour répondre aux questions des habitants.

Il a été rappelé par le maire de Pertuis la genèse, l'historique et les actions menées par les communes. Ce sont une étude de 24.000€, 100 personnes contactées par téléphone, 10 palettes d'eau livrées, une mise à disposition de douche, une mise à disposition de canaux de l'ASA pour les agriculteurs, une mise à disposition de cuves tampons pour les jardins partagés et des exemptions d'occupations du domaine public qui ont été mise en place afin de permettre des raccordements rapides pour les habitations.

Aussi, il a été rappelé par le SDL et l'ARS les contraintes techniques du schéma de distribution de l'eau, du potentielle de livrable d'eau et de la qualité de l'eau dans l'étude des raccordements.

Enfin, il convient de noter que la présence d'un certain nombre de forages non déclarés (plus de 80) a été soulignée.

La Mairie de Pertuis réaffirme son engagement aux côtés de ses habitants par la mise en place de mesures claires dont la programmation en septembre d'une journée de rendez-vous permettant aux habitants possédant des forages non déclarés de le faire. Aussi, un suivi tous les 6 mois sera mise en place permettant une actualisation régulière du

niveau de pollution et mesurer son évolution. Enfin il a été fortement recommandé la mise en place de filtre à charbon pour traiter l'eau des forages.

La réunion s'est conclue sur un temps d'échange avec les habitants interrogeant sur les risques pour la santé, les responsabilités des autorités compétentes ainsi que le potentiel d'évolution de la pollution du site.

La Mairie de Pertuis remercie le Maire de Villelaure, l'ARS, le SDL et le bureau d'étude Atec Hydro pour leurs mobilisations et leurs actions pour prévenir et agir au service des populations.